



APRES PARIS, LES URGENTISTES DU DROIT SONT PRETS À INTERVENIR DANS L'ENSEMBLE DE LA PETITE COURONNE PARISIENNE (92-93-94)

LES HUISSIERS DE JUSTICE SONT DESORMAIS DISPONIBLES LA NUIT
POUR DES CONSTATS D'URGENCE DE PARTICULIERS OU DE PROFESSIONNELS
PARCE QUE LA PREUVE N'ATTEND PAS LE LEVER DU SOLEIL

LE SERVICE D'URGENCE DE NUIT

Après Paris, les Chambres des Huissiers de Justice de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine proposent un service de constats de nuit. Un Huissier est toujours prêt à intervenir en urgence **de 20 h à 8 h !** Ce service a été créé avant tout pour apporter une solution pratique et **garantir les droits des citoyens**, même la nuit, parce que certains litiges n'attendent pas 8H du matin.

UN CONSTAT C'EST QUOI ?

Le constat c'est une « photographie » d'une situation juridique précise qui constitue une **preuve incontestée auprès des tribunaux ou des compagnies d'assurances**. En tête des constats nocturnes à Paris : les **nuisances de voisinage**, qu'elles soient liées au bruit ou à l'odeur qui sont difficilement prévisibles. Mais la nature des interventions diurne est particulièrement variée et relève souvent de **l'activité nocturne** : un bar qui dépasse l'heure de fermeture légale imposée, un salarié qui ne se présente pas pour son service de nuit ou encore un constat d'état des locaux après une soirée événementielle...

DANS QUELS CAS CONTACTER UN HUISSIER EN URGENCE ?

Les Huissiers de Justice répondent à toute **demande urgente uniquement dans le cadre d'un constat nocturne**. Ils ne répondront à aucune demande de conseil juridique et restent disponibles pour cela aux horaires habituels des Etudes en journée.

COMMENT CA FONCTIONNE ?

Pour toute demande urgente de constat à Paris, Seine-Saint-Denis ou Val-de-Marne, il suffit de composer le **0811 112 131** au prix d'un appel local de 20H à 8H, puis l'appelant sera redirigé auprès d'un Huissier volontaire de son département prêt à intervenir.

COMBIEN CA COUTE ?

La tarification est libre et dépend essentiellement de la durée, du caractère d'urgence, du lieu ou de la complexité de chaque cas. Quoi qu'il en soit, l'Huissier est tenu de communiquer ses tarifs au préalable.

CONTACT PRESSE

Agence Open Space – 01 47 64 19 80
Eugénie Dautel – eugenie@openspace.fr